



# RAPPORT ANNUEL 2016



## EAUX NATURELLES

CONNAISSANCE ET ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX NATURELLES



1996-2016 : 20 ans d'activité

# Le mot du Président



Globalement, le contexte économique tendu des années précédentes a peu changé en 2016. A cela s'ajoute toujours, pour l'ensemble des compétences, les surcoûts liés aux diverses évolutions réglementaires. Tout en prenant en compte ces éléments impondérables, l'ensemble des missions et projets ont été menés selon les prévisions, grâce à une gestion rigoureuse et une recherche continue d'efficacité.

L'année 2016 a été marquée symboliquement par l'anniversaire des 20 ans de la création du SYDED. Diverses actions ont été prévues à cette occasion à l'attention du grand public, des scolaires, des élus et des agents.

Cette année a coïncidé aussi avec la finalisation de l'agrandissement du siège social de Catus, suite à la diversification des compétences. Le nouveau bâtiment a été conçu pour allier le bien-être des occupants et le respect de l'environnement : tout a été réuni pour réduire son impact écologique et, en même temps, offrir de bonnes conditions de travail aux agents.

Dans le domaine du **Traitement des déchets**, d'importants travaux ont été réalisés, dans le cadre du plan national de relance du tri, pour optimiser le process du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste et accroître sa capacité. Cela nous a permis de consolider nos partenariats avec les départements limitrophes.

En parallèle, dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, au-delà du fort soutien au compostage individuel et collectif, de nouvelles actions ont été menées pour la réduction des déchets : animations "anti-gaspi", opérations "gourmet bag" et "sacs réutilisables"...

Par ailleurs, pour diversifier la valorisation des déchets verts, une expérimentation visant à extraire leur partie ligneuse et la valoriser comme combustible pour les réseaux de chaleur, a été conduite avec succès.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée par la mise en service de la première tranche du réseau de chaleur de Gourdon, le plus important que nous ayons réalisé à ce jour. A cela, s'ajoute la finalisation de l'opération de densification des réseaux qui a permis le branchement d'une centaine d'abonnés supplémentaires. En même temps que les études pour les projets de Figeac et Capdenac-Gare, un travail de recherche de solutions d'optimisation du fonctionnement des installations existantes a été mené. Ses préconisations seront mises en application dès 2017.

Dans le contexte de la réorganisation territoriale en cours sur le département et dans l'attente d'une vision plus claire pour les années à venir, les activités **Eau Potable**, **Assainissement** et **Eaux Naturelles** ont suivi leur cours sans évolution majeure. Néanmoins, suite à l'extension du siège, l'ensemble des agents qui travaillent dans ces domaines liés au cycle de l'eau se sont trouvés réunis dans les mêmes locaux. Le lien et les synergies de leurs travaux sont ainsi facilités et renforcés.

Dans l'ensemble de ses activités, le SYDED agit pour être à la hauteur du capital "confiance" accordé par les collectivités membres et pour donner entière satisfaction aux usagers et à ses partenaires. A ce titre, et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, nous cherchons à leur assurer le meilleur service au coût le plus juste, tout en intégrant le facteur environnemental à toutes nos missions. Porté par l'implication des élus et de son personnel, le SYDED garde le cap en renforçant son positionnement de "structure citoyenne" enracinée dans notre territoire.

Gérard MIQUEL

# SOMMAIRE

## SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique .....	4
Compétences.....	4
Adhérents .....	4
Organisation .....	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global .....	8
Faits marquants.....	9

## EAUX NATURELLES

Avant-propos .....	12
Connaissance des eaux naturelles.....	13
Principe et étendue de la compétence .....	13
Contexte .....	13
Adhésions .....	16
Bilan des interventions de base.....	17
Projets.....	20
Assistance à la gestion des eaux de loisirs .....	21
Principe et étendue de la compétence .....	21
Contexte .....	21
Adhésions .....	22
Bilan des interventions de base.....	23
Projets.....	25
Bilan des interventions spécifiques .....	26
Bilan financier .....	27

## En savoir PLUS...

Actions de communication.....	30
Pour les scolaires .....	30
Pour le grand public.....	30
Pour l'accompagnement des référents environnement .....	31
Prévention des risques .....	32
Santé - Sécurité : la Prévention .....	32
Environnement .....	32

# PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

## FORME JURIDIQUE

### ■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Département. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

### ■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

### ■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même, avec ses propres moyens humains et matériels, la gestion du service public.

## COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
  - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
  - Traitement des déchets non valorisables
  - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
  - Réalisation de réseaux de chaleur
  - Gestion des réseaux de chaleur
  - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Gestion des ressources en eau potable
  - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
  - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
  - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

## ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leur territoire.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
<b>7 collectivités</b> chargées de la collecte des déchets ménagers	<b>14 collectivités</b> pour la gestion de réseaux de chaleur	<b>65 collectivités</b> chargées de la gestion de l'eau potable	<b>130 collectivités</b> chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	<b>24 collectivités</b> chargées de la gestion des eaux naturelles
324 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	13 réseaux 1 254 bâtiments raccordés	Adhérents : 28 MOE AMO, 35 DSP GSP, 6 prod°	Adhérents : 10 ANC, 120 AC, 93 Boues	3 réseaux de suivi 23 sites de baignade

180 017 habitants (pop. municipale INSEE 2016).

209 431 habitants (pop. DGF 2015 : population totale + résidences secondaires).

# ORGANISATION

En tant que structure publique, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

## ■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

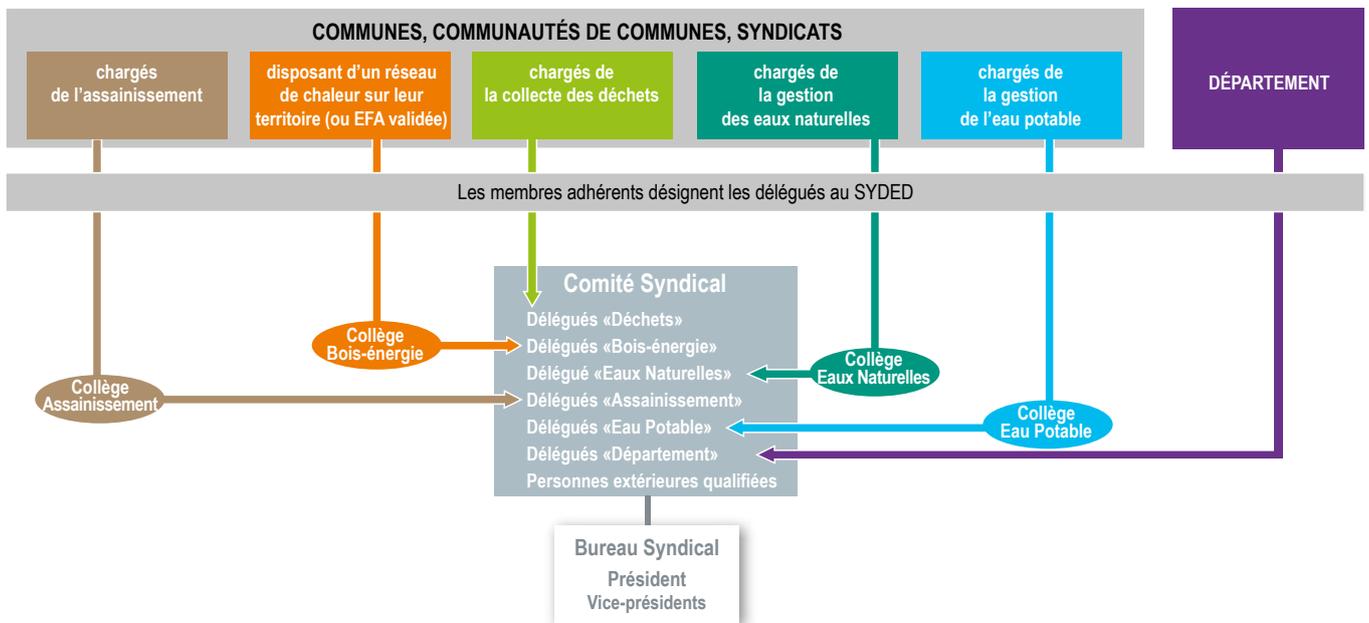
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

### • 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

### • 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



## ■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

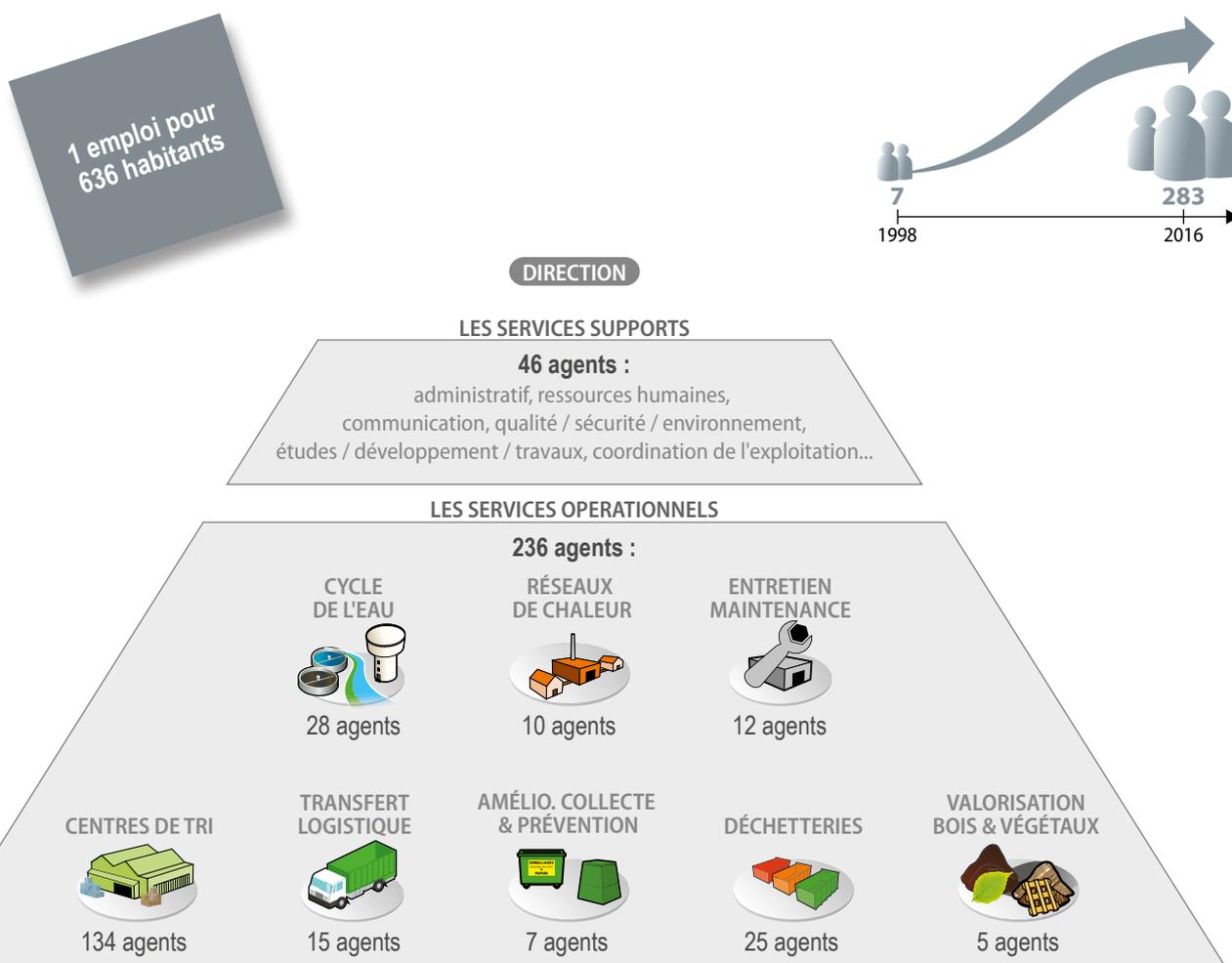
## Effectif total au 31/12/2016 : 283 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

## Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



# MOYENS MATÉRIELS



## ■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou assimilés (gravats),
- 13 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

## ■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

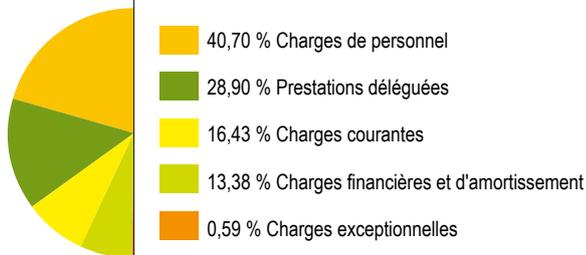
- 18 camions polybennes,
- 9 remorques PL,
- 32 engins (manutention, excavation, chargement, compactage),
- 4 broyeurs et 2 cribles (végétaux + bois),
- 46 véhicules légers,
- 256 bennes.

# BILAN FINANCIER GLOBAL

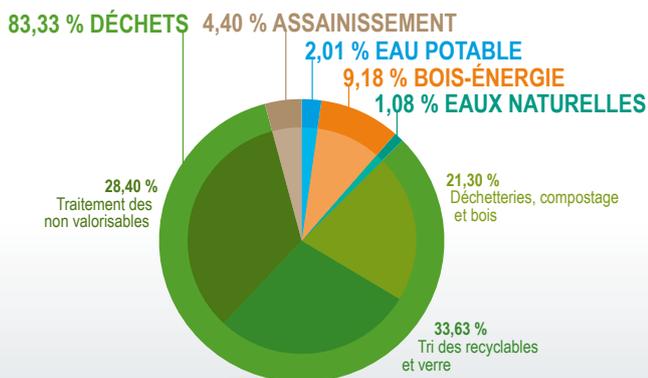
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :  
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

## ■ FONCTIONNEMENT :

**DÉPENSES : 26 296 382 €**

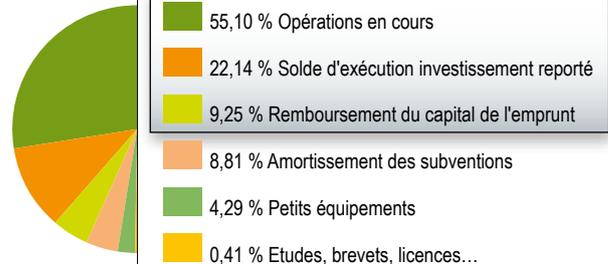


Répartition des dépenses par budget et par activité :

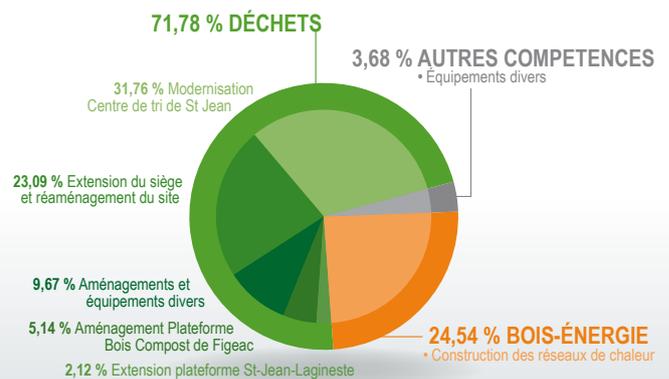


## ■ INVESTISSEMENT :

**DÉPENSES : 13 591 930 €**



**Répartition des dépenses réelles : 8 127 765 €**



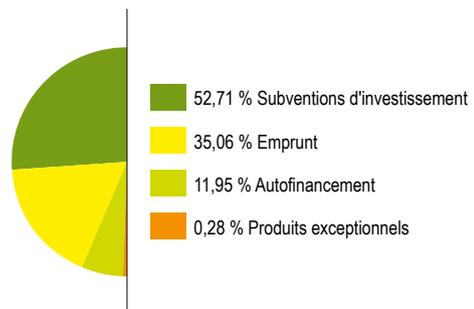
**RECETTES : 29 007 080 €**



**Excédent 2016 : 2 710 697 €**

dont 570 084 € d'excédent réel 2016  
 et 2 140 613 € d'excédent reporté 2015, soit : 1 307 182 € Budget Déchets,  
 448 499 € Budget Eau Potable,  
 52 377 € Budget Eaux Naturelles,  
 282 632 € Budget Assainissement,  
 49 923 € Budget Bois-énergie.

**FINANCEMENT\* : 8 127 765 €**



\* Financement des dépenses réelles

**La durée d'extinction de la dette (16,65 millions d'euros) est de 19 ans (2035).**  
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (7,15 % des recettes réelles de fonctionnement).

# FAITS MARQUANTS

L'année 2016 en bref...

## DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 132 037 tonnes de déchets, dont :

- 34 851 tonnes de recyclables
- 40 638 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 56 548 tonnes d'apports en déchetterie

**D'importants travaux** modifiant l'ensemble du process technologique (mécanisation plus large des modalités de tri des matériaux notamment des nouveaux types de plastiques) ont été réalisés durant l'été sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste permettant :

- d'améliorer le rendement de cet équipement,
- d'accroître sa capacité de 10 400 tonnes/an à 20 000 tonnes/an, sans modification majeure de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

**Signature d'une convention d'entente** avec le SMOCE et ses adhérents pour le tri des déchets recyclables de l'ouest du Cantal (1 500 tonnes par an).



Lauréat 2014 de l'appel à projet "**Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage**", ce programme est entré en phase opérationnelle en 2016. Parmi les projets lancés, le SYDED s'est attaché à répondre aux objectifs du volet Economie Circulaire de la Loi de Transition Energétique, concernant notamment la fin des sacs plastiques à usage unique et la gestion raisonnée des biodéchets (déchets alimentaires et déchets végétaux) :

**Promotion des sacs réutilisables** : suite à la suppression des sacs de caisse à usage unique, le SYDED a pris l'initiative d'une opération de sensibilisation des habitants et des commerçants, au bénéfice environnemental de ce changement. Le SYDED a fourni des sacs en coton bio et des supports de communication (affiche et flyers) à 140 commerces de bouche (boucherie, pâtisserie-boulangerie, traiteur, fromager...) afin d'expliquer l'évolution des pratiques d'achat.



**100 % compostage : nos communes s'engagent** avec l'aide des référents "environnement" très actifs sur leur municipalité, 11 communes(\*) se sont investies pour un objectif "zéro déchet organique" et ont bénéficié pour cela de l'aide personnalisée du SYDED (accompagnement technique, soutien financier...), au travers du compostage, mais aussi de pratiques vertueuses pour la gestion des espaces verts (utilisation des végétaux broyés en paillage, zéro pesticide...). Bilan de cette 1<sup>ère</sup> édition très positif : plus de 100 tonnes de biodéchets détournées des poubelles, soit 10 kg/habitant et sensibilisation au jardinage durable de près de 200 personnes.

(\*) Duravel, Espère, Faycelles, Gignac, Gourdon, Laroque-des-Arcs, Mauroux, Peyrilles, Saint-Félix, Saint-Michel de Bannière, Ussel.

## BOIS ÉNERGIE

### Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **13 réseaux**, avec 1 254 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente **1 732 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

### Construction des réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de Gourdon a été mis en service le 06/10/2016. Il compte 47 abonnés dont l'hôpital et la cité scolaire.

Les projets de réseaux de chaleur de Capdenac-Gare et de Figeac ont été validés. Les travaux de construction du réseau de Capdenac-Gare débuteront à l'automne 2017, ceux du réseau de Figeac en début d'année 2018.

## EAU POTABLE

### Assistance technique

Environ 60 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2016 auprès des 28 collectivités membres. 35 collectivités bénéficient de l'**assistance à la gestion du service public**. Le SYDED a également accompagné 2 collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.

### Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 281 603 m<sup>3</sup> d'eau vendus.

Les études réalisées pour déterminer une solution de lutte contre la turbidité de la ressource de Cajarc ont abouti à des délibérations respectives et concordantes du SYDED et de la commune sur le procédé à mettre en œuvre.

Les études sur la sécurisation du secteur de Martel ont été menées. La poursuite de l'opération est tributaire des décisions des collectivités concernées.

La réalimentation en eau potable de la commune de Caillac à partir du syndicat d'Espère Mercuès a été organisée sous maîtrise d'ouvrage syndicale et maîtrise d'œuvre du SYDED.

## ASSAINISSEMENT

### Appui technique à l'exploitation des systèmes d'assainissement

437 interventions ont été réalisées sur 194 stations de traitement des eaux usées du département.

26 opérations d'Assistance aux projets d'assainissement sont suivies au 31 décembre 2016.

### Assistance à la gestion des services publics d'assainissement collectif

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis, 2 assistances au renouvellement de contrat ont été réalisées et 3 prolongations de contrat DSP.

70 Rapports sur le prix et la qualité du service 2015 (RPQS) ont été produits et les données transmises sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

### Traitement des boues de stations de traitement des eaux usées

10 283 tonnes de boues ont été traitées en 2016, principalement en compostage et épandage, pour 45 collectivités adhérentes.

### Assistance à l'assainissement non collectif

10 Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) adhérents au SYDED au 31 décembre 2016 regroupant 324 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.



## EAUX NATURELLES



### Connaissance des milieux aquatiques

1 085 prélèvements d'eau ont été réalisés pour près de 28 000 résultats d'analyses.

### Gestion des eaux de baignade

L'étude "**animation et suivi des profils de baignade**" a démarré cette année : 5 profils ont été réalisés pour Cahors, Cazals, Douelle, Espagnac-Sainte-Eulalie et Lamothe-Fénelon.

En matière de communication :

- adaptation du nouveau widget mis à disposition des partenaires en fonction des informations qu'ils souhaitent faire apparaître sur leur site internet,
- forte augmentation de la consultation du site [www.infeauloisirs.fr](http://www.infeauloisirs.fr) par les smartphones.

### Suivis spécifiques

Deux suivis spécifiques conséquents ont été menés :

- sur le lac Vert à Catus, en appui technique et logistique du Grand-Cahors pour suivre l'impact des travaux de déconnexion de cette retenue,
- à Lamothe-Fénelon, en partenariat avec le SMPVD (Syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) pour quantifier et qualifier, les effets sur le milieu aquatique de la mise en dérivation du plan d'eau.

# Activités **"EAUX NATURELLES"**

---

# AVANT-PROPOS

Le **SYDED exerce cette compétence** depuis 2011, date à laquelle le Département du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette déléation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)** du 30 décembre 2006, de maintenir l'approche intégrée des milieux aquatiques concrétisée par les différents champs d'intervention du SATESE et plus particulièrement la relation entre assainissement et qualité des eaux naturelles.

L'exercice de ces missions confirme l'implication croissante du SYDED dans le domaine de l'eau. Ainsi, désormais, celui-ci intervient d'une part, en tant qu'**établissement public spécialisé** de la qualité des milieux aquatiques et de l'appréciation des impacts polluants, et d'autre part en tant que **service technique mutualisé** pour les collectivités ayant en charge la gestion des eaux de baignades.

Par rapport à l'année 2015, les principales évolutions ont concerné :

- Le démarrage de l'étude d'animation et de suivi des profils de baignade,
- La négociation de la nouvelle convention de mise à disposition du SATESE au SYDED, avec au final un maintien de l'engagement du Département dans ces missions déléguées afin de travailler sur les évolutions à venir dans de bonnes conditions,
- Le déménagement du personnel affecté à cette compétence sur le site des Matalines.



# CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

## PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des prélèvements et des analyses sur les eaux naturelles et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des **différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques**.

La finalité de ces suivis est de disposer d'**informations locales sur la qualité des milieux aquatiques**. Ces données sont "bancaarisées" puis utilisées par des organismes tels que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin, le Département, le Parc Naturel Régional et les collectivités pour :

- identifier les opérations à entreprendre afin d'améliorer la qualité des eaux,
- évaluer l'efficacité des actions de lutte contre les pollutions : assainissement, agriculture, eaux de ruissellement...
- apporter des éléments factuels utilisés pour conduire la politique de l'eau à l'échelle du département ou des bassins versants.

Le SYDED, dans le cadre de cette compétence est également sollicité par les services de l'État pour apporter son **expertise dans l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)**. Ces outils élaborés par la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) regroupent les opérations à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010 – 2015 (SDAGE) et au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Célé (SAGE Célé).

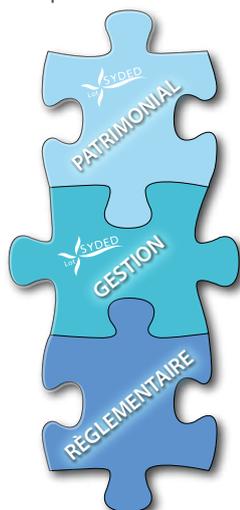
En interne et plus particulièrement dans le cadre de l'assistance aux projets d'assainissement et d'eau potable, l'expertise détenue aujourd'hui par le SYDED dans le domaine de la qualité des eaux naturelles, permet d'**optimiser les travaux des collectivités** en conciliant respect de l'environnement aquatique et faisabilité économique, notamment en argumentant sur la notion de "coût disproportionné".

En complément de ces opérations, le SYDED peut réaliser diverses **interventions spécifiques**, à la demande de communes ou de groupes de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques.

## CONTEXTE

Il existe dans le département **plusieurs dispositifs** permettant de mesurer régulièrement la qualité des eaux au moyen de prélèvements réguliers et d'analyses.

Ces dispositifs ont des finalités ou objectifs différents qui peuvent être classés dans 3 catégories :



### - finalité patrimoniale :

terme employé dans l'article 1 de la Loi sur l'eau pour insister sur la nécessité de préserver la richesse et le capital ressource existant pour les générations futures. Différents réseaux de mesure sont conçus afin d'évaluer l'état général des eaux. Ils sont pérennes et doivent être représentatifs des diverses situations rencontrées.

### - finalité de gestion :

concerne plus particulièrement les sites présentant des altérations liées à des pollutions. Cette surveillance a vocation à s'interrompre dès que le cours d'eau recouvrera une qualité satisfaisante.

### - finalité réglementaire :

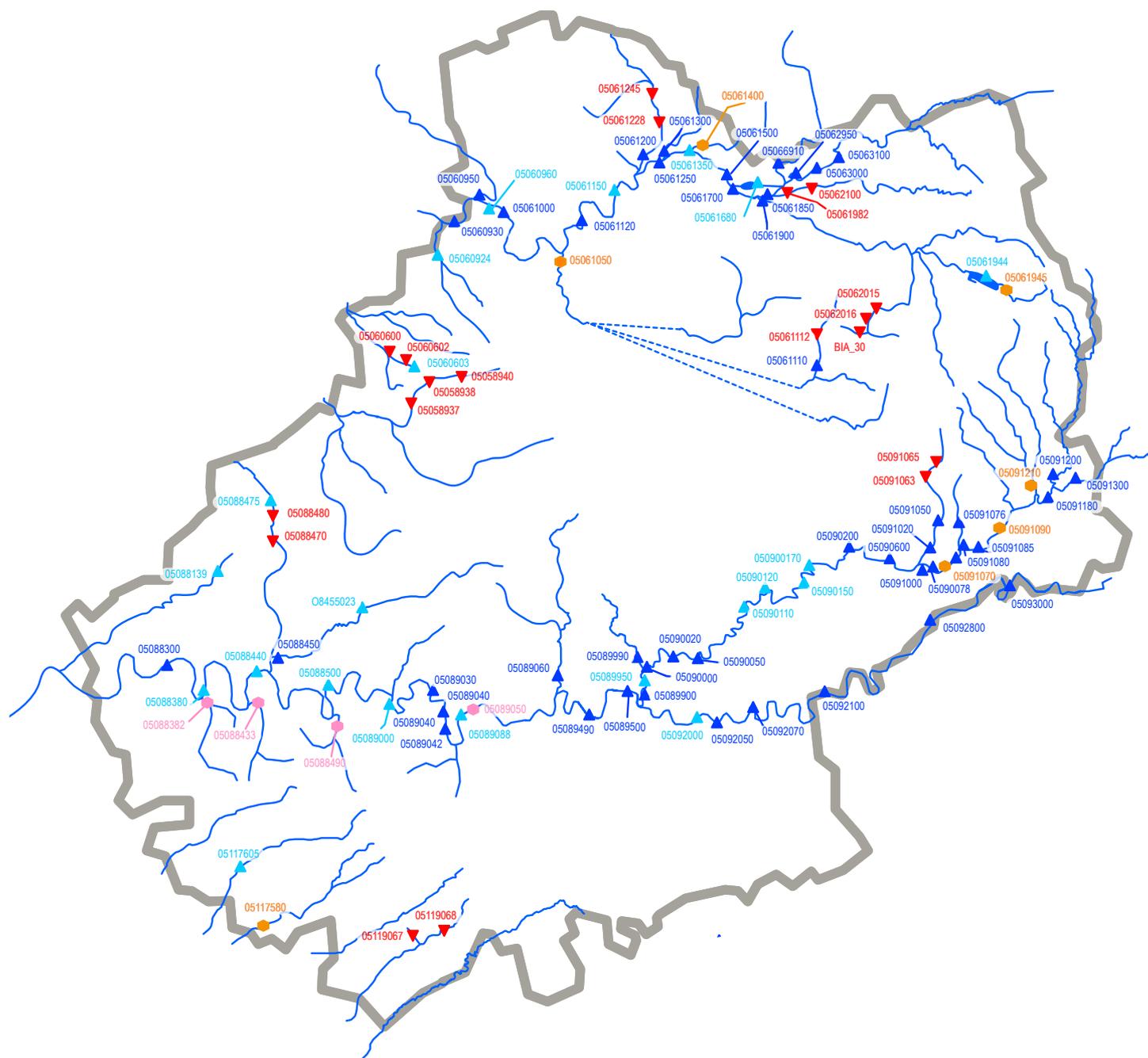
cette catégorie concerne principalement l'usage baignade. En effet, toute pollution peut présenter des risques pour la santé. Ce contrôle est diligenté par le Ministère de la Santé.

**Le SYDED intervient principalement sur les réseaux de mesure à vocation patrimoniale et de gestion.**

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) a été adopté le 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour la période 2016 - 2021. Il définit pour 6 ans les priorités de la politique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne afin d'atteindre le bon état des eaux tel que fixé par la Directive cadre en s'appuyant sur 4 orientations majeures :

- Créer les conditions de gouvernance favorables,
- Réduire les pollutions,
- Améliorer la gestion quantitative,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques.

## Carte des différents sites de prélèvements sur les eaux superficielles



- ▲ Stations avec suivi bactériologique
- ▲ Baignade avec suivi bactériologique
- Stations avec suivi physico-chimique, bactériologique et biologique
- ▼ Stations avec suivi physico-chimique, bactériologique, biologique et débitmétrique
- Stations avec suivi physico-chimique, bactériologique, biologique, pesticides et débitmétrique

Dans un souci d'optimisation et de complémentarité, le SYDED s'efforce de coordonner ses interventions avec l'ensemble des autres réseaux existants. D'autres réseaux viennent compléter ce suivi local. L'ensemble des données est consultable par internet. Pour les eaux superficielles, 3 sites peuvent être interrogés :

- <http://adour-garonne.eaufrance.fr> : site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui propose les données sur l'ensemble du bassin,
- <http://baignades.sante.gouv.fr> : site du Ministère de la Santé, qui présente les données du contrôle sanitaire réalisé sur les eaux de baignade,
- <http://www.infeauloisirs.fr> : pour toutes les données relatives à la qualité des eaux pour la pratique des loisirs aquatiques et de la baignade.

Pour les eaux souterraines, il existe également un site, <http://www.ades.eaufrance.fr>, où l'on retrouve des données sur la ressource patrimoniale.



# ADHÉSIONS

Le suivi départemental des eaux naturelles a été mis en place dès 1998 par le Département en cofinancement avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Aujourd'hui, le SYDED est devenu l'opérateur de ce suivi qui s'est enrichi suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Célé. Cette mission compte donc 2 adhérents :

- Le Département pour le Réseau Complémentaire Départemental (RCD) et le Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO),
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) pour le réseau de connaissance territoriale de son bassin (RTSAGE Célé).

Par ailleurs, la collectivité de Martel a bénéficié d'une intervention programmée dans le cadre de ces réseaux.

## Connaissance des eaux naturelles

○ Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé

○ Département



# BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

Le suivi de la qualité des eaux naturelles apporte des données sur différentes familles de paramètres :

- **la physico-chimie** : qui regroupe entre autres les matières organiques et les différentes formes de l'azote et du phosphore,
- **la bactériologie** : avec le comptage des germes qui témoignent de contamination fécale,
- **les pesticides** : qui désignent les substances naturelles ou de synthèse capables de contrôler, d'attirer, de repousser, de détruire ou de s'opposer au développement des organismes vivants,
- **la biologie** : avec le recensement d'invertébrés aquatiques ou de diatomées, le peuplement en microalgues et plus particulièrement les cyanobactéries.

73 tournées de  
prélèvements réalisées  
1 085 prélèvements  
27 735 résultats  
analytiques  
22 suivis biologiques

Les molécules émergentes (médicaments, perturbateurs endocriniens...) ne sont pas, à ce jour, mesurées dans le cadre de ces réseaux. En effet, l'état des connaissances sur ces "polluants nouveaux" n'est toujours pas suffisant pour qu'ils soient intégrés en routine dans tous les programmes de surveillance : très grand nombre de molécules, coûts analytiques élevés, techniques analytiques à simplifier, méconnaissance de l'impact sur le milieu au regard des concentrations mesurées, comme des effets combinés des molécules...

## ■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES (RCD - ESU)

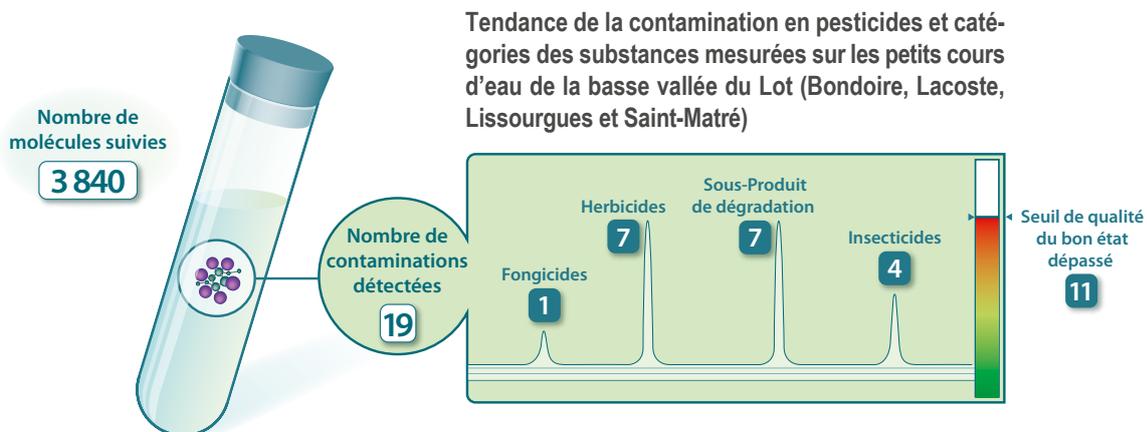
Complémentaire au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU), qui est géré directement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Par rapport à 2015, le programme a été adapté comme suit :

- Intégration du réseau de contrôle opérationnel (RCO - ESU) au réseau complémentaire afin de simplifier la planification des différentes interventions,
- Diminution de la fréquence de prélèvement pour les 3 ruisseaux de la basse vallée du Lot, passage de 6 à 4 prélèvements par an,
- Mise à jour et unification de la liste des pesticides afin de rationaliser la gestion technique et administrative de ce type d'analyse,
- Ajout d'un suivi bactériologique sur la Dordogne à Lanzac suite à une enquête de fréquentation de ce secteur par les baigneurs,
- Ajout de suivis cyanobactéries sur les plans d'eau de Lamothe-Fénelon et de Tauriac,
- Arrêt du suivi biologique sur le Drauzou afin de ne pas doubler avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

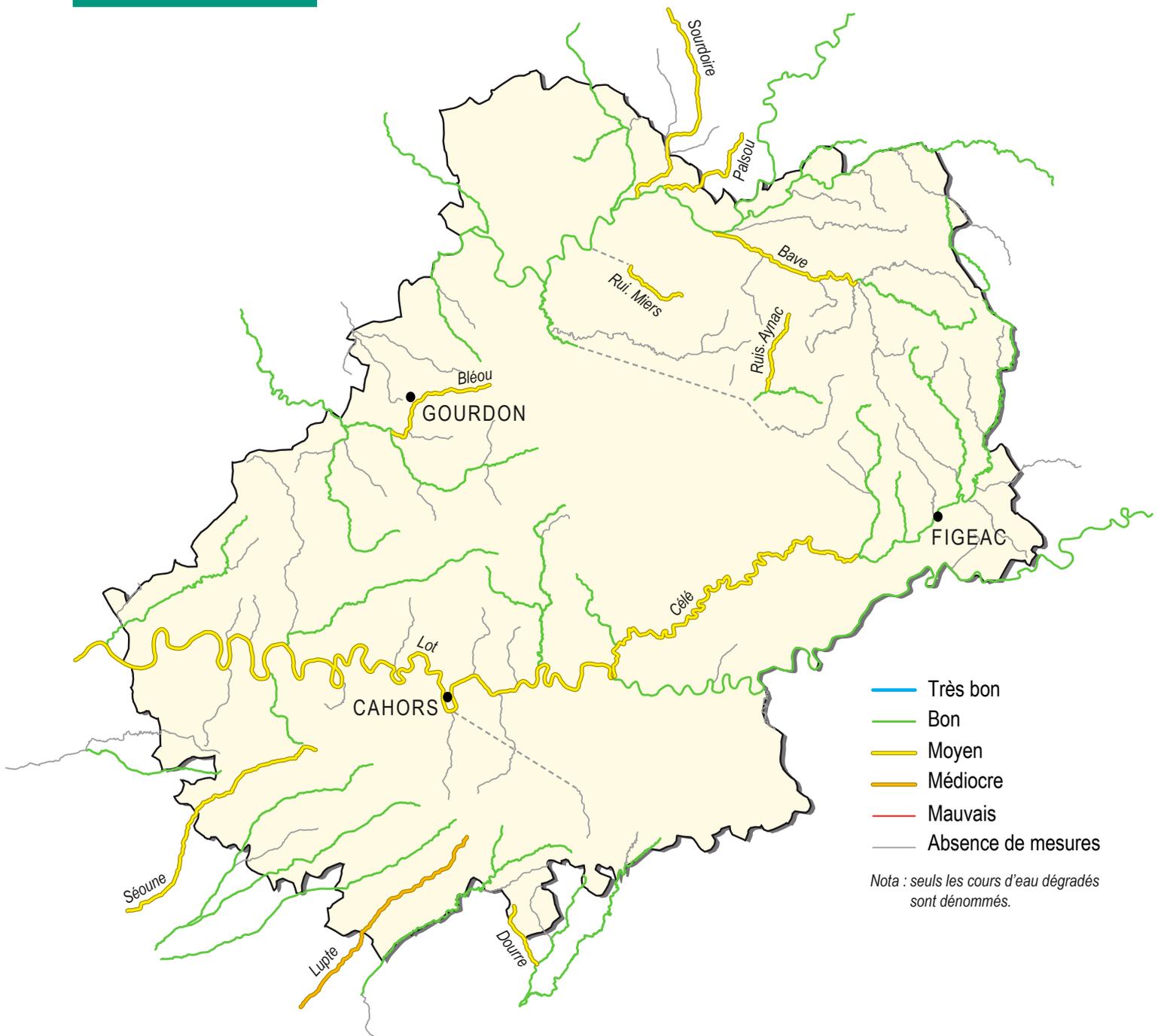
**824 prélèvements ont été réalisés pour 17 739 résultats analytiques** bactériologiques, physico-chimiques, cyanobactéries et produits phytosanitaires et 11 déterminations d'indices biologiques.

Pour cette quatrième année de mesures de la contamination des petits cours d'eau par des pesticides, il a été détecté des contaminations par les 3 principales familles de phytosanitaires et par des sous-produits de dégradation d'herbicides. Les niveaux de contamination sont encore en hausse avec un plus grand nombre de dépassements du seuil de qualité du bon état et des concentrations mesurées 10 fois supérieures à cette limite. A noter que les dépassements du seuil de qualité du bon état sont mesurés sur le Saint-Matré (9) et le Lissourgues (2). Les fortes pluies du printemps expliquent ces résultats dégradés.



D'une manière plus générale, sur la physico-chimie comme sur la bactériologie, là encore les conditions climatiques hivernales et printanières (cf. focus en page 21) ont perturbé les résultats. A l'inverse la qualité biologique demeure plutôt bonne et stable.

## Etat physicochimique des masses d'eau



La Directive européenne Cadre sur l'Eau de 2000 établit un découpage des cours d'eau en plusieurs tronçons de caractéristiques naturelles homogènes appelés "masse d'eau" et fixe pour chacune d'entre elles l'objectif d'atteindre le "bon état" ou le "bon potentiel" écologique qui correspond à un bon fonctionnement de l'écosystème aquatique.

Cet état s'évalue avec la combinaison de résultats physicochimiques (nitrates, oxygène dissous...), biologiques (analyses des peuplements de macro invertébrés, poissons...) et de polluants spécifiques au bassin Adour-Garonne (produits phytosanitaires, hydrocarbures, métaux...).

La carte ci-dessus ne présente que l'état physicochimique des 46 masses d'eau bénéficiant d'un suivi au niveau de stations dites représentatives parmi les 110 que compte le département. Pour l'année de référence 2015 (soit la combinaison des données qualité de 2013-2014-2015), 11 masses d'eau apparaissent comme dégradées avec un état allant de moyen à médiocre. Pour le Célé aval, le Lot aval, la Séoune et le ruisseau de Douire ce déclassement est dû à un réchauffement des eaux alors que sur la Sourdoire, la Bave aval, le ruisseau d'Aynac, le Bléou et la Lupte ce sont des contaminations en matières phosphorées qui sont responsables des dégradations. En ce qui concerne les ruisseaux du Palsou et de Miers l'état moyen s'explique par un déficit en oxygène.



## ■ LE RÉSEAU TERRITORIAL DU SAGE CÉLÉ (RTSAGE CÉLÉ)



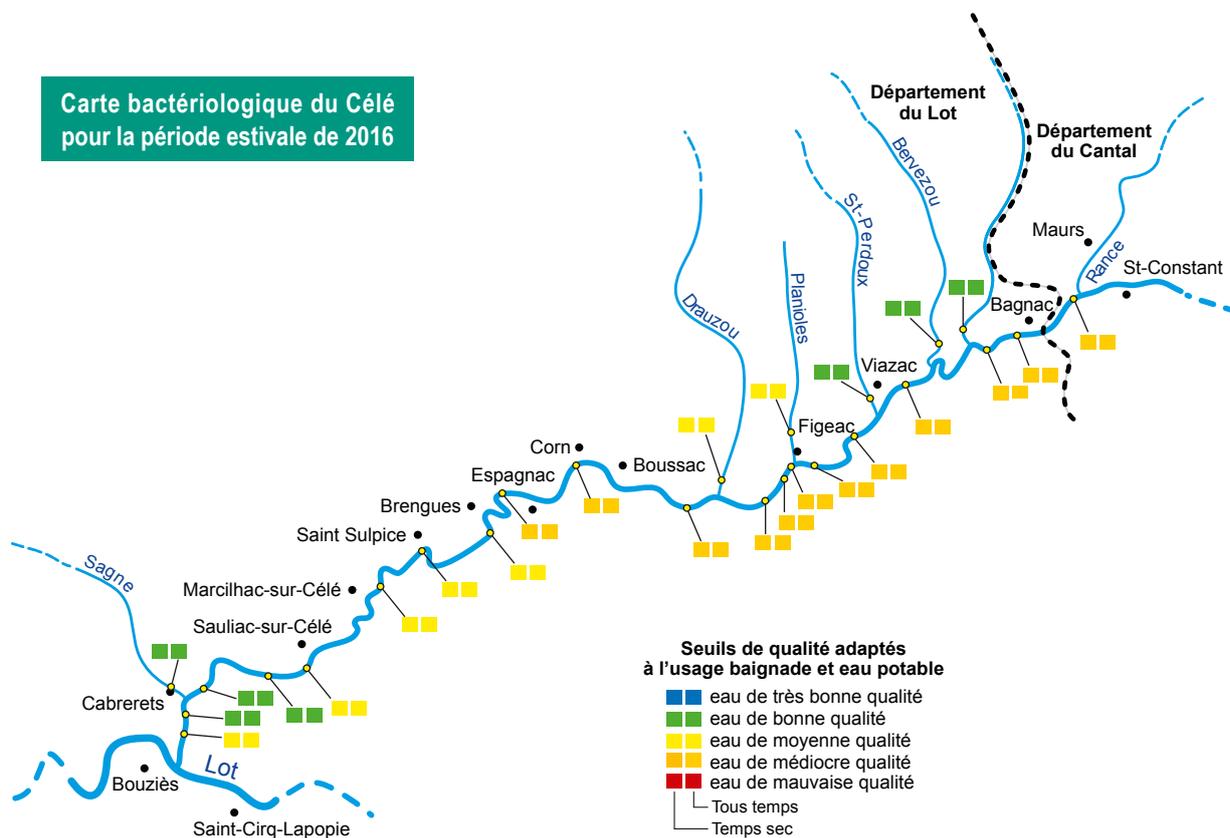
Syndicat du bassin  
de la Rance et du Célé

Ce programme, établi en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, s'inscrit pour sa cinquième année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser.

Depuis 2015, ce réseau s'est renforcé sur le suivi physico-chimique. Il comprend 172 prélèvements d'eaux superficielles pour 7751 résultats physico-chimiques, bactériologiques et produits phytosanitaires, et 4 déterminations d'indices biologiques.

Ce programme s'attache à intégrer toutes les données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux, afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, indispensable au pilotage du SAGE.

Carte bactériologique du Célé  
pour la période estivale de 2016



Malgré de nombreux et importants travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement de Mours, Saint-Constant, Bagnac-sur-Célé et Figeac, la situation évolue lentement. Comme en 2015, la qualité bactériologique des eaux du Célé reste fragile que ce soit pour la production d'eau potable ou l'usage baignade. La poursuite des actions susceptibles de réduire les apports polluants générés par les eaux de pluie, qu'elles soient d'origines urbaines ou agricoles, demeure la priorité.

## PROJETS

- Répondre aux nouvelles modalités de planification et transfert numérique des données développées par l'Agence de l'Eau
- Adapter les réseaux de mesure et la connaissance des eaux superficielles aux nouvelles exigences nées de la GEMAPI en lien avec les besoins de l'Agence de l'Eau et des collectivités adhérentes à l'ensemble du cycle de l'eau.

# ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE LOISIRS

## PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED assure une **assistance technique et administrative** pour le compte des communes ou groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de Personne Responsable d'une Eau de Baignade (PREB).

Assurant cette Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB), le SYDED se positionne de fait comme **le service technique mutualisé et spécialisé** des collectivités adhérentes gestionnaires d'une eau de baignade.

Le SYDED gère également, pour le compte du Département, **le fonctionnement du dispositif Inf'eau loisirs** d'information quotidienne sur la qualité des eaux des 350 km de rivières du territoire départemental utilisées en période estivale pour les loisirs aquatiques.

Ce dispositif bénéficie aux professionnels du tourisme, au grand public et à l'ensemble des collectivités riveraines.

## CONTEXTE

La baignade de pleine nature constitue un atout touristique important pour le département du Lot.

23\* sites recensés se complètent pour offrir des baignades authentiques et d'autres, plus aménagées et sécurisées. Dans tous les cas, la qualité de l'eau est gérée au quotidien par les PREB avec l'assistance technique du SYDED afin de garantir une qualité d'eau optimale et conforme aux exigences sanitaires.

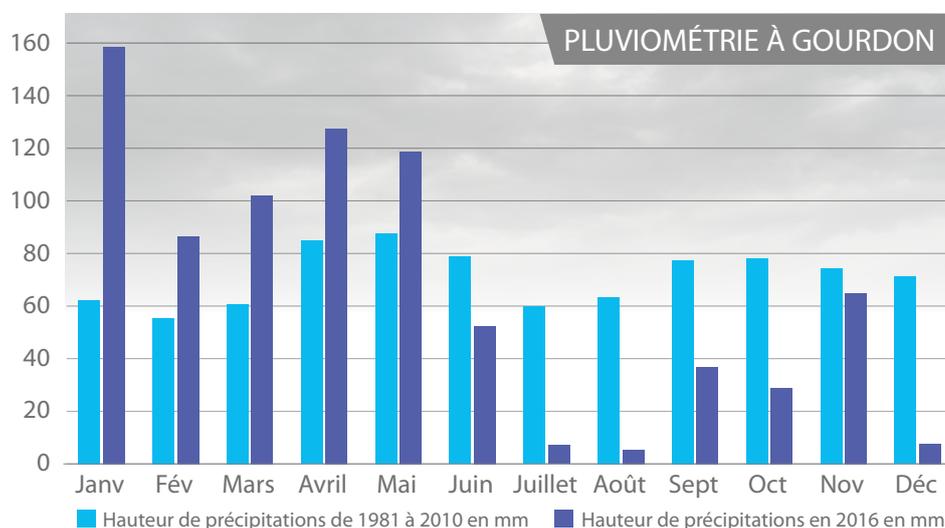
En dehors de ces sites officiellement recensés, les activités aquatiques se pratiquent également de façon diffuse au fil de l'eau et bien souvent associées au canoë ou à la navigation fluviale. La qualité de l'eau prévue pour la journée sur ces parcours est diffusée sous forme de communiqués par le dispositif Inf'eau loisirs chaque matin dès 10 heures du 15 juin au 15 septembre.

\*A noter que la baignade du Lac Vert a été fermée lors de la saison 2016 suite aux travaux réalisés sur le plan d'eau.



## CONDITIONS HYDROMÉTÉOROLOGIQUES

Globalement, les conditions hydrométéorologiques de la saison ont été plutôt défavorables à une bonne qualité bactériologique dans la mesure où il y a eu des pluies abondantes au printemps, ce qui a pénalisé les résultats des analyses de juin. Le graphique ci-dessous illustre bien le décalage entre la moyenne des précipitations de 1981 à 2010 et les valeurs de 2016.



# ADHÉSIONS

## Assistance à la gestion des eaux de baignade

 Commune gestionnaire de baignade recensée

 EPCI gestionnaire de baignade recensée

Commune de Brengues

Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Commune de Cabrerets

Syndicat de Gestion du Lac du Tolerme

Commune de Cahors

Commune de Castelfranc

Commune de Cazals

Commune de Douelle

Commune d'Espagnac Sainte Eulalie

Commune de Frayssinet le Gélat

Commune de Gourdon

Commune de Lamothe Fénelon

Commune de Luzech

Commune de Marcilhac-sur-Célé

Commune de Martel

Commune de nouvelle de Montcuq-en-Quercy

Commune d'Orniac

Commune de Puy-l'Evêque

Commune de Saint-Sulpice

Commune de Saint-Cirq-La popie

Commune de Saullac-sur-Célé

Commune de Souillac

Commune de Tauriac

Commune de Vayrac



Pour cette compétence, **le taux d'adhésion est de 100 %**. L'ensemble des collectivités du département disposant d'une baignade recensée, qu'elle soit aménagée ou non, adhère à l'assistance technique proposée par le SYDED. A noter pour 2016, la reprise par la commune de Saint-Cirq-Lapopie de la gestion de sa baignade (auparavant assurée par le Grand Cahors).

L'année 2016 a connu l'ouverture de la nouvelle baignade de Lamothe Fénelon, ainsi que la fermeture ponctuelle de celle du Lac Vert du fait de travaux de curage et déconnexion du plan d'eau.

# BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

## ■ ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PERSONNES RESPONSABLES D'UNE EAU DE BAINADE (ATPREB)

Comme l'an passé, une visite sur chaque baignade a été réalisée en début de saison afin de distribuer le carnet d'observations quotidiennes et sensibiliser les surveillants de baignade et les personnes réalisant ce suivi à l'importance de surveiller les changements d'indicateurs "simples" comme la couleur de l'eau, la température, la transparence, afin d'anticiper d'éventuelles variations de qualité d'eau.

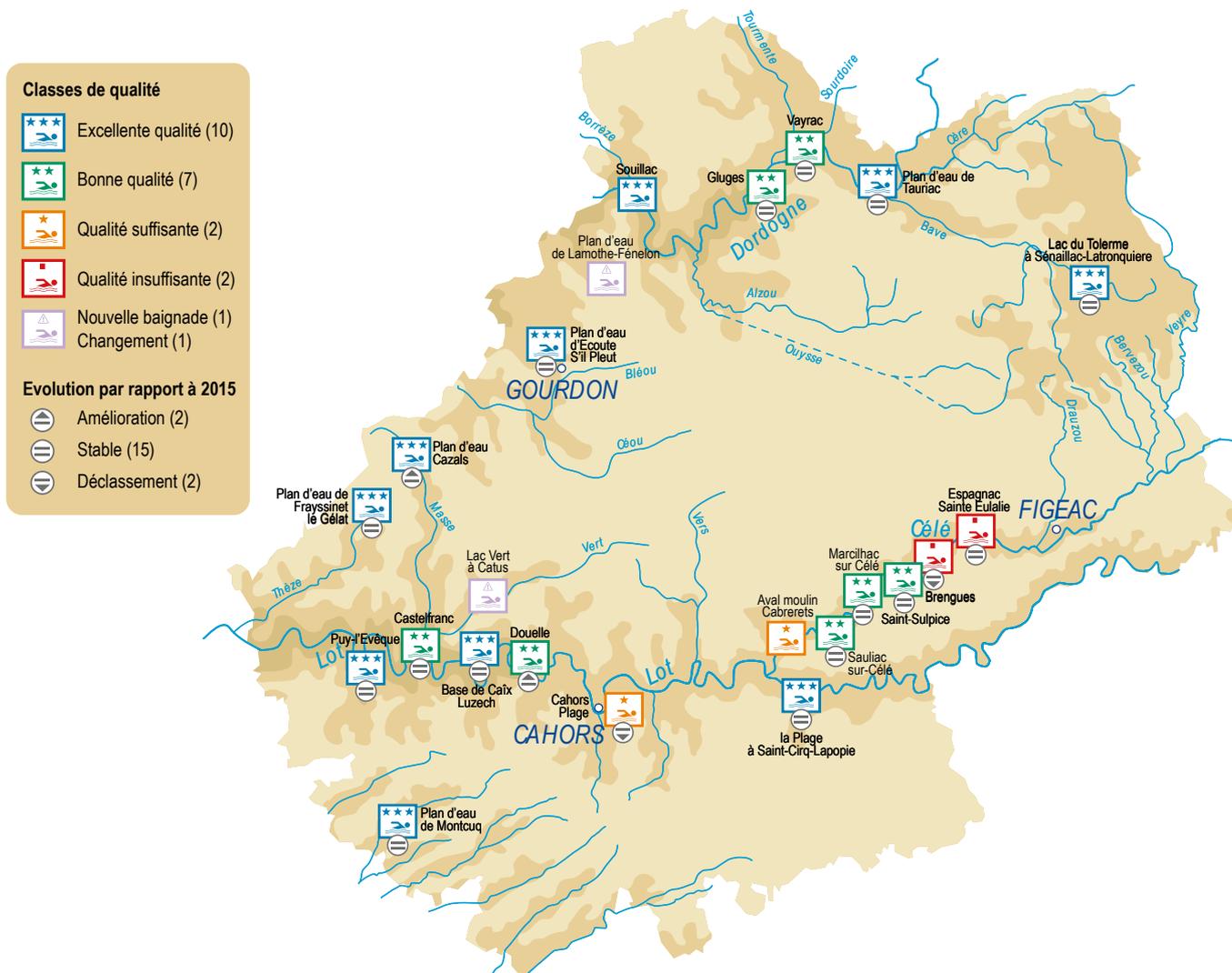
Durant la saison 2016, l'ATPREB a produit et diffusé quotidiennement des prévisions sur la qualité de l'eau, recommandé 79 jours cumulés de fermeture préventive sur les 22 baignades. L'ARS a effectivement enregistré 73 jours de fermetures préventives cumulés sur l'ensemble des sites.

Les recommandations diffusées par l'ATPREB sont donc bien suivies. Le nombre important de jours de fermeture préventive s'explique par la vulnérabilité des baignades de la rivière Célé et par des conditions hydrométéorologiques défavorables.

Pour faciliter l'affichage des consignes de sécurité et les diplômes des maîtres-nageurs, un panneau a été conçu. Celui-ci a été proposé aux collectivités concernées qui peuvent le commander auprès d'un imprimeur, le SYDED fournissant le fichier informatique. De plus, afin de concilier les usages baignade et navigation fluviale sur la rivière Lot un panneau a été réalisé, il a été installé sur les baignades de Douelle, Luzech et Saint Cirq Lapopie

## ■ CLASSEMENTS OFFICIELS 2016

Comme en 2015, le contrôle sanitaire de la baignade de Douelle a été renforcé par 3 prélèvements supplémentaires. L'objectif est de pondérer, dans le calcul du classement, l'impact des 3 valeurs élevées de 2014. De même sur la baignade de Cahors plage, 1 prélèvement a été ajouté afin de disposer d'au moins 5 prélèvements sur la saison.



Le contrôle sanitaire a mis en évidence des résultats d'avant saison élevés, à cause des conditions hydrométéorologiques très défavorables (pluies abondantes, humidité des sols, débits élevés). Malgré la gestion préventive, tous les résultats élevés obtenus lors du prélèvement d'avant-saison n'ont pu être écartés car la réglementation impose de prendre en compte un résultat à cette période.

Si sur le Lot, Douelle repasse en "bonne qualité", Cahors évolue de "bonne qualité" à "suffisante" à cause d'un incident sur le réseau d'assainissement. Sur le Célé, Cabrerets est classée en "qualité suffisante" à cause d'un résultat d'avant saison élevé, tandis que Brengues passe en insuffisant et qu'Espagnac le reste..

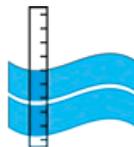
## ■ DISPOSITIF INF'EAU LOISIRS

Le dispositif Inf'eau loisirs a fonctionné tous les jours du 15/06/2016 au 15/09/2016. Pour la seconde saison consécutive, 4 agents se sont relayés pour assurer les permanences des week-ends avec le renfort d'une stagiaire la semaine.

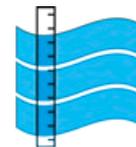
Depuis sa création, le dispositif est dans une démarche de constante amélioration. La saison 2016 a fait l'objet d'un complément et d'une simplification des informations données au sujet des débits par l'utilisation de pictogrammes et de textes plus appropriés.



Débit faible



Débit moyen



Débit fort

Le réseau d'observateurs de terrain, qui fournit quotidiennement des informations sur la couleur de l'eau, la transparence, la température et des analyses bactériologiques à réponse rapide, reste le même sur les rivières Cère et Lot mais a évolué sur le Célé comme sur la Dordogne, à savoir :

- Rivière Célé : arrêt des observations et analyses réalisées par la ville de Figeac. Intervention reprise en partie par l'Association sauvegarde du Célé avec un suivi uniquement sur la partie amont de Figeac. La perte de résultats qui s'en suit ne permet pas une évaluation fine des performances de la prévision.

- Rivière Dordogne : arrêt des analyses sur Mézels, en raison de la difficulté pour l'observateur pour se libérer le temps nécessaire à mener ce travail. Là encore la vérification des prévisions s'avère délicate en l'absence de données quotidiennes.

Ainsi, la fiabilité des prévisions de qualité des eaux peut être évaluée au niveau des sites où la qualité bactériologique de l'eau est mesurée. C'est le cas chez certains observateurs de terrain (Figeac, Boussac, Bretenoux) et sur les sites suivis par le SYDED (Cahors et Dordogne aval). Ces suivis mettent en évidence une bonne fiabilité des prévisions.

En très grande majorité, les dégradations de la qualité bactériologique des eaux non prévues s'expliquent par des dysfonctionnements d'ouvrages d'assainissement non identifiés ou non communiqués suffisamment tôt pour être intégrés aux modèles de prévisions. La poursuite du déploiement de la procédure "SOS incident", tout comme la sensibilisation régulière des services publics d'assainissement devrait permettre de limiter ces situations.

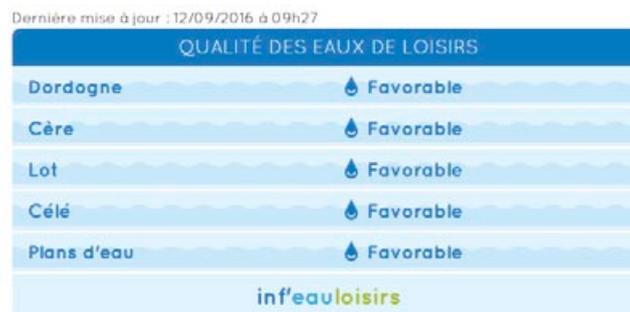
## ■ OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

La saison de baignade a été lancée "officiellement" le 30 juin lors d'un point presse réalisé au bord du Lot au niveau de la baignade de Caix permettant ainsi de bénéficier d'articles de presse.

Le partenariat avec l'Agence de Développement Touristique (ADT Lot tourisme) s'est bien poursuivi :

- Insertion dans la carte des loisirs de pleine nature,
- Affichage d'une page web par baignade officielle sur [www.tourisme-lot.com](http://www.tourisme-lot.com) : plus de 46 000 consultations au total (1 200 en moyenne par baignade) dont 3 000 pour la baignade d'Écoute s'il pleut à Gourdon.

Un widget paramétrable a été créé et mis à disposition des partenaires. L'adresse pour accéder à ce nouvel outil est la suivante : <http://widget.infeauloisirs.fr>



La mise en ligne de cette nouvelle interface et son intégration sur plusieurs sites partenaires (Entente Lot, sauvegarde du Célé, ADT...) a généré une très forte augmentation de la consultation du site [infeauloisirs.fr](http://infeauloisirs.fr). A noter que près de 40 % des consultations sont réalisées depuis des smartphones.



## ■ ANIMATION ET SUIVI DES PROFILS DE BAINNADE

Cette étude a été lancée en 2016 pour une durée de deux ans. Elle repose sur des financements de l'Agence de l'eau et du Département (dans le cadre de la délégation de missions) et a pour objectifs :

- Optimiser la gestion active des eaux de baignade,
- Encourager et animer des actions de réduction des sources de pollution,
- Respecter les échéances réglementaires pour les révisions de profils,
- Amorcer une réflexion sur les échelles de gestion pertinentes.

2016 a permis de mettre à jour l'ensemble des fiches de synthèse que les PREB affichent sur les sites de baignades. Les profils de baignades actualisés concernent les baignades d'Espagnac-Sainte-Eulalie, Douelle, Cazals, Lamothe-Fénelon et Cahors.

Année	2012	2013	2014	2015
Classement ANS	Stable	Changement	Changement	Stable
Evolution pollution	4 points	12 points	17 points	14 points
Classe de la baignade	Impact des points	Impact des points	Impact des points	Impact des points



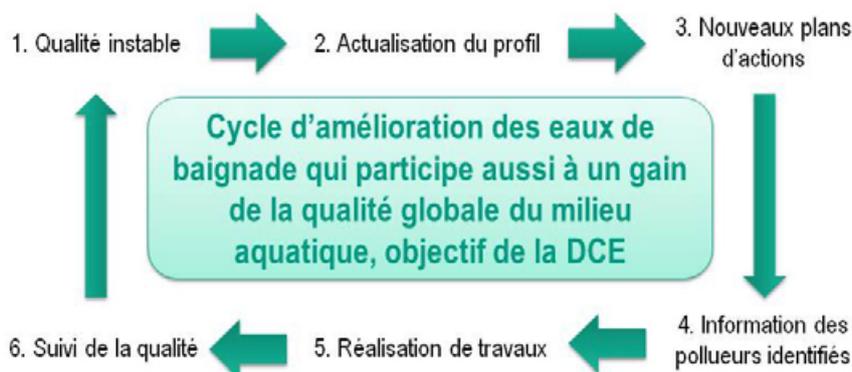
Au-delà de ce travail centré sur les baignades, des rencontres ont été organisées afin de sensibiliser les élus et les services techniques des villes de Figeac et de Bagnac-sur-Célé. Les conclusions du profil d'Espagnac-Sainte-Eulalie tout comme la fragilité de la rivière Célé, les évolutions réglementaires, ont pu être exposés et partagés.

En outre, les gestionnaires d'assainissement ont également été sensibilisés à l'usage, au travers de :

- la réalisation d'inventaires des points de déversement sur les réseaux de collecte des eaux usées,
- la prise en compte de cet usage sensible dans les synthèses annuelles et le modèle de cahier de vie des ouvrages de traitement,
- la sensibilisation continue des gestionnaires de service public d'assainissement.

La portée de cette étude, même si elle se concentre sur la réduction des pollutions bactériologiques permettra au final un gain global de qualité pour tendre vers le bon état des masses d'eau comme l'illustre le cercle vertueux ci-dessous.

### ● Cycle d'amélioration continue de la qualité des eaux



## PROJETS

- Mise en ligne d'un nouveau site internet,
- Gérer avec la commune de Brengues l'ouverture de la baignade malgré le classement "insuffisant",
- Ajouter un communiqué plans d'eau et améliorer le communiqué avec la mise en place progressive d'une carte informative.

# BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

## ■ ASSISTANCE DU GRAND CAHORS POUR LE SUIVI DE LA VIDANGE ET DE LA DECONNEXION DU LAC VERT



Les travaux importants menés sur le plan d'eau du Lac vert se sont divisés en 2 phases : vidange complète du plan d'eau, puis son curage et sa déconnexion du Vert.

Pour respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation, le Grand Cahors a fait appel au SYDED afin d'apporter une assistance à ses services pour mettre en place un suivi analytique sur le ruisseau en aval du bassin de décantation durant l'ensemble des travaux, soit une période de plus de 8 mois.

Ce suivi a porté sur la mesure in situ et en continu de l'oxygène dissous et des matières en suspension (via la turbidité) ainsi que l'analyse en laboratoire de la concentration en ammonium sur des échantillons moyens.

Durant la vidange en aval du bassin de décantation il n'a pas été relevé de dépassement des seuils des paramètres physicochimiques mesurés.

Lors de la phase post-vidange, des dégradations ponctuelles et très localisées sur l'aval immédiat du plan d'eau ont été constatées, tout particulièrement en début de chantier. On peut souligner l'efficacité des installations mises en œuvre par la collectivité pour limiter l'impact des travaux sur le Vert, à savoir, le bassin de décantation, le merlon filtrant et l'implication de son personnel. De plus, malgré un changement dans les modalités de réalisation des travaux, qui a généré un accroissement des risques d'altération du milieu, l'impact sur le milieu aquatique de ces travaux peut être considéré comme acceptable.

## ■ SUIVI DE L'EFFET DE LA MISE EN DERIVATION DU PLAN D'EAU DE LAMOTHE FENELON SUR LE MILIEU EN PARTENARIAT AVEC LE SMPVD



En 2015, la commune de Lamothe-Fénelon avait engagé une opération de vidange du plan d'eau communal et de déconnexion au ruisseau du Tournefeuille. Conformément à l'arrêté d'autorisation pour ces interventions, la collectivité a mis en place un suivi milieu post-déconnexion pour les années 2016, 2018 et 2020. Pour mener à bien ce travail, un partenariat technique a été établi entre le Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne et le SYDED.

Ce suivi porte sur plusieurs compartiments du milieu aquatique : l'eau, la faune, la flore, l'hydromorphologie.

Il en ressort une année après la fin des travaux un bilan plutôt positif, puisque le bras créé est devenu fonctionnel. Malgré tout la nécessité de maintenir une gestion active des plantes invasives demeure (prolifération de la Jussie constatée).

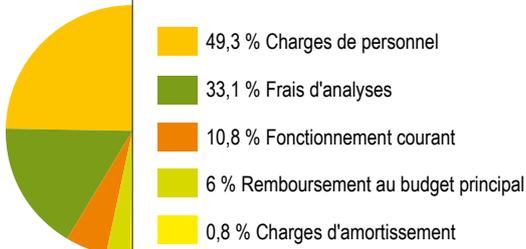
## ■ DEVELOPPEMENT DE CYANOBACTÉRIES SUR LE PLAN D'EAU DU SURGIÉ

Des proliférations de cyanobactéries ont été constatées en fin de saison estivale sur ce plan d'eau. En effet, ces organismes qui se développent dans tous les milieux aquatiques peuvent produire des toxines et être potentiellement dangereuses même par simple contact.

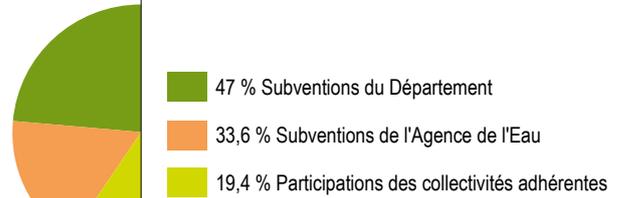
Un maximum de 1 100 000 cellules/ml a été mesuré sur le plan d'eau du Surgié, alors que le seuil est à 100 000, sans que ce développement ne produise de toxines.

# BILAN FINANCIER

**DÉPENSES : 283 937 €**



**RECETTES : 298 077 €**



**Tarifs 2016 :**  
Délibération 2016-CS1-005

## EAUX NATURELLES

### Assistance à la gestion des eaux de baignades

**Tarifs H.T.**

Forfait par site recensé

600,00 €

### Connaissance des eaux naturelles

**Tarifs H.T.**

Interventions  
spécifiques

Etudes particulières - Intervenant technique

500 € / jour  
250 € / demi-journée

Prélèvements

500 € / jour  
250 € / demi-journée

Analyses

Tarif du laboratoire



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

---

# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LES SCOLAIRES

### Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Ces opérations de sensibilisation se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot et sont réalisées uniquement à la demande des enseignants. Les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

Les deux thématiques proposées jusqu'alors, les déchets et l'eau, ont été complétées par une nouvelle animation sur le compostage.



**Animation déchets**  
→ 62 classes  
(soit 1 405 élèves sensibilisés)



**Animation eau**  
→ 24 classes  
(soit 543 élèves sensibilisés)



**Animation compostage**  
→ 31 classes  
(soit 694 élèves sensibilisés)

### Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 93 visites (soit 1 983 visiteurs)



## POUR LE GRAND PUBLIC



**SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED**  
(91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite est diffusé dans tous les foyers du territoire. Pour marquer les 20 ans du SYDED, sa présentation et l'organisation de son contenu ont été renouvelées. De même, les thématiques des dossiers spéciaux traitées cette année ont été consacrées à cet anniversaire :

- "Le SYDED a 20 ans" : une rétrospective globale de la gestion départementale instaurée lors de la création de ce nouvel organisme, complétée par une vue d'ensemble des activités confiées progressivement au SYDED.
- "Déchets : le SYDED agit avec VOUS depuis 20 ans" : une rétrospective ciblée sur l'activité historique et prépondérante, avec une ouverture vers les enjeux des années à venir.

### Refonte du site internet

Pour renforcer sa sécurité et surtout pour le rendre compatible avec tous les formats d'affichage (smartphone, tablette, écran standard), le site internet a été entièrement refait. Avec une interface plus épurée, la navigation est plus facile, plus intuitive. Cette refonte réalisée tout au long de l'année 2016 permettra une mise en ligne du nouveau site début 2017.



### Valorisation des sites de baignade

Une campagne d'affichage a été réalisée pendant la saison estivale sur une partie des abribus du Lot et dans les Offices de tourisme pour faire connaître ce potentiel touristique naturel du département.

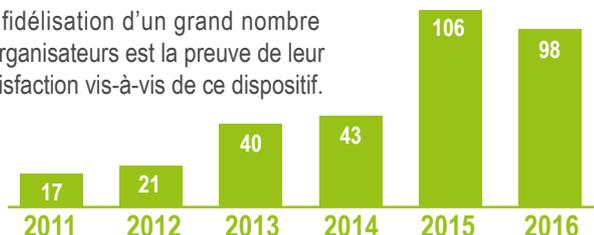
Des panneaux d'information du public ont été créés pour le site de baignade situés au bord du Lac du Tolerme.

## Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Cette démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Le nombre de conventions de partenariat établies a connu une forte progression, amplifiée par les demandes provenant des référents "environnement" des communes. Le stock de matériel a été renforcé sur les 3 sites.

La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



Pour encourager et faciliter le déploiement de cette pratique auprès des communes, le SYDED leur a proposé d'acquérir leur propre matériel de tri, par un achat groupé plus avantageux.

Cette initiative a eu un grand succès : 60 double-support ont ainsi été acquis par 27 communes à un prix plus avantageux.

## Promotion des sacs réutilisables

Pour marquer la suppression des sacs de caisse à usage unique, le SYDED a pris l'initiative d'une opération de sensibilisation des habitants et des commerçants, au bénéfice environnemental de ce changement. Cette opération a été réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et a été menée en partenariat avec la Fédération départementale des associations de commerçants du Lot (FDAC).

Le SYDED a fourni des sacs en coton bio et des supports de communication (affiche et flyers) aux 140 commerces de bouche adhérents (boucherie, pâtisserie-boulangerie, traiteur, fromager...) afin d'expliquer l'évolution des pratiques d'achat auprès de leurs clients.



## Promotion du compostage et du jardinage durable

Dans le cadre du programme de réduction des déchets de jardin, de nouveaux outils ont été créés pour sensibiliser les habitants aux dangers des pesticides, les encourager aux pratiques alternatives et favoriser le compostage sur place. Ils ont été utilisés notamment sur des stands dans l'enceinte de plusieurs déchetterie, accompagnés de démonstration de broyage..

## Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Raid urbain, Cahors
- Fête de la Rivière, Cahors
- CéléT, Figeac
- Lot of saveurs, Cahors
- Foire exposition, Gourdon
- Raid "Le Sportiv", St Cirq Lapopie
- Semaine du goût, Cahors
- Fête de la science, Figeac
- Course Ekiden, Cahors
- Semaine de la réduction des déchets



Fête de la rivière, Cahors

# POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

## Promotion de l'éco-responsabilité

Lors des rencontres annuelles avec les référents environnements, des outils spécifiques leur ont été remis afin de faciliter le développement au sein de leurs communes des actions et des événements éco-responsables.



## Promotion de la réduction et du compostage

Divers outils "sur mesure" ont été créés pour accompagner les actions menées localement par les référents environnements, notamment dans les communes engagées dans l'opération "Communes 100 % Compostage".



## Perspectives pour l'année 2017

- Organiser une journée portes ouvertes sur les 3 bases de valorisation des déchets
- Poursuivre l'accompagnement du Programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage
- Réaliser une campagne ciblée sur les TLC (Textiles Linge Chaussures)
- Réfléchir à une animation pédagogique sur le gaspillage alimentaire

# PRÉVENTION DES RISQUES

## SANTÉ – SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

### Le CHSCT

Le renouvellement des instances du personnel a abouti à la création d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) et à la nomination de 4 référents Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Les membres de la DUP se réunissent à minima 4 fois par an sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité. Cette année, la DUP a par exemple été amenée à étudier la refonte du Règlement Intérieur.

### L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

En 2016, la modernisation du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste a été l'occasion de supprimer le pré-tri, postes où de nombreuses situations à risque avaient été identifiées (manipulation de déchets volumineux, présence de DASRI...).

### Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La mesure "phare" déployée en 2016 fut la formation de tous les salariés volontaires aux 1<sup>ers</sup> secours "formation PSC1".

### La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité.

En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres.

En 2016, 126 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique... Les gardiens de déchetterie ont, eux, suivi une formation sur les premiers secours organisée par les Sapeurs-pompiers.

## ENVIRONNEMENT

L'année 2016 a été marquée par une mise à jour administrative de 5 Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI du Montat, de Luzech, de Lacapelle-Marival, de Latronquièrre et Livernon). Ce travail répondant aux évolutions réglementaires de décembre 2014, a engagé autant d'enquêtes publiques et de passages en CODERST sans difficulté particulière. Cette démarche se poursuivra en 2017 pour encore 3 sites (Lauzès, Montcuq et Lalbenque).

Les services de l'État (DREAL) ont, par ailleurs, inspecté l'ISDI de Cazals. À l'issue de ce contrôle, aucune non-conformité majeure n'a été relevée.

L'année 2016 a également permis, dans la lignée de l'année précédente, de poursuivre les contrôles réglementaires sur 4 chaufferies soumises au régime de déclaration contrôlée (Catus, Figeac, St-Germain du Bel-Air et Sousceyrac). Aucune non-conformité ou mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections. Sur l'année 2017, seule la chaufferie de Gourdon sera concernée par ce type de contrôle spécifique.

Sur le plan des impacts environnementaux, l'année 2016 a connu **1 accident environnemental**. Il s'agissait d'un feu de compost sur la plateforme de Saint-Jean-Lagineste. Cette auto-inflammation liée aux conditions climatiques, a engendré l'intervention des pompiers pour sécuriser l'étalement du produit incandescent. Aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée.

Par ailleurs, **11 incidents mineurs** ont également été recensés. Il s'agit principalement de pollutions très localisées comme la rupture de flexibles hydrauliques sur des engins ou le débordement de cuves en déchetteries. Tous ces incidents ont été traités en interne par les agents avec le matériel disponible sur site.

À noter que 3 incidents concernent des départs d'incendie : le premier sur une déchetterie et les autres sur deux engins (chargeur et broyeur). Ces feux ont tous été circonscrits en interne sans impact environnemental significatif.

L'année 2017 sera portée par le développement du management environnemental en ligne avec les exigences de la norme environnementale ISO 14001:2015, dans la perspective d'une future certification.

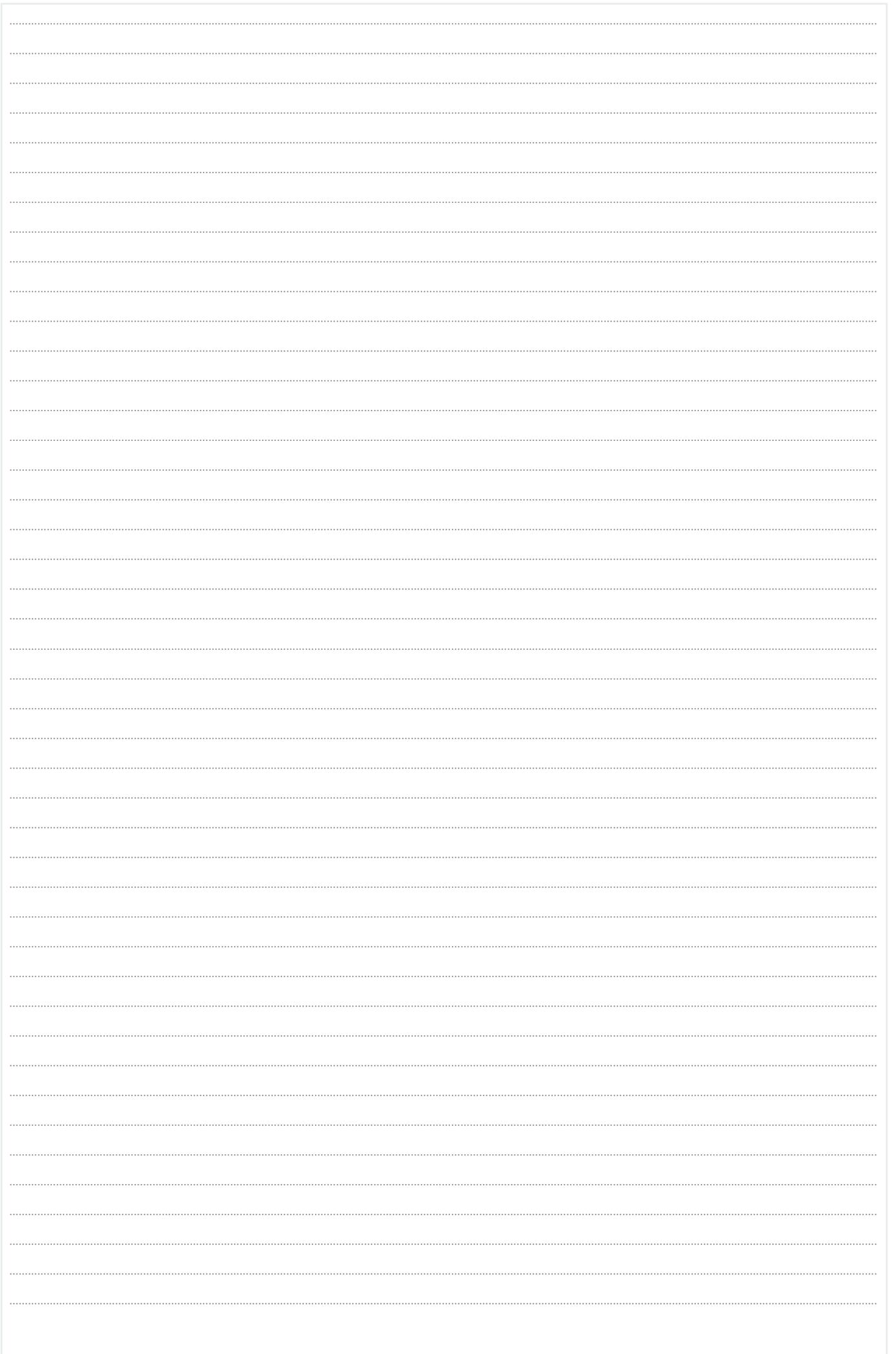


Incendie de compost  
à Saint-Jean-Lagineste



Contrôle réglementaire  
de la chaufferie de Catus







# LEXIQUE

**ADASEA** : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

**ADT du Lot** : Agence de Développement Touristique du Lot, organisme officiel du Département chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique départementale de développement touristique.

**Anthropique** : se dit d'un milieu ou espace au départ naturel qui a subi l'intervention de l'Homme.

**ARS** : Agence Régionale de Santé (ex. DDASS).

**ATPREB** : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade.

**Bassin versant** : un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

**Big Jump** : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2015, cette manifestation a lieu le 142 juillet.

**Bloom** : ou efflorescence algale, est une prolifération rapide et importante d'algues qui se traduit par une coloration de l'eau.

**Cyanobactéries** : aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées "algues bleu-vert". On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

**DCE** : Directive Cadre Européenne de 2000.

**Diatomées** : microalgues unicellulaires planctoniques présentes dans tous les milieux aquatiques et enveloppées par un squelette externe siliceux, utilisées pour apprécier l'état biologique

**Eaux de baignade** : eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

**Ecotoxicologique** : étude des conséquences écologiques de la pollution de l'environnement par les substances toxiques.

**Efflorescence (algale)** : augmentation rapide de la concentration d'une (ou de quelques) espèce(s) d'algues microscopiques dans un milieu aquatique. Cette augmentation de concentration se traduit généralement par une coloration de l'eau (rouge, brun-jaune ou vert).

**Entente Lot** : établissement public territorial du bassin du Lot qui regroupe cinq départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne.

**EPIDOR** : établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

**ESO** : eaux souterraines.

**ESU** : eaux superficielles.

**Indice de qualité** : l'indice de qualité a été introduit par le Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'Eaux, il permet d'obtenir une valeur qui varie de 100 (eau de très bonne qualité) à 0 (eau de mauvaise qualité).

**Invertébrés aquatiques** : invisibles au premier regard, les cours d'eau abritent de très nombreux petits animaux invertébrés : larves d'insectes, mollusques, crustacés, vers... Ils sont utilisés pour apprécier l'état biologique.

**Micropolluants** : substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

**Molécules émergentes** : elles se répartissent dans 3 familles de substances :

- substances phytopharmaceutiques (pesticides)
- substances pharmaceutiques et autres émergents (médicament, produits de soins corporels, plastifiants...)
- substances dangereuses (métaux lourds...)

**PAOT** : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé.

**PREB** : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé publique).

**Profil de baignade** : correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

**RCD** : Réseau Complémentaire Départemental.

**RCO** : Réseau de Contrôle Opérationnel.

**RCS** : Réseau de Contrôle et de Surveillance.

**Réseau IDEAL** : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités adhérentes.

**RHP** : Réseau Hydrobiologique et Piscicole.

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

**SDAGE** : le SDAGE est un plan d'actions qui répond à l'obligation de résultat de la Directive Cadre Européenne sur l'eau pour atteindre le bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et littoral en 3 cycles de gestion de 6 ans : 2010 – 2015, 2016 – 2021 et 2022 – 2027.

**SPAC** : Service Public d'Assainissement Collectif.

**Toxicologique** : qui a pour objet d'étudier les poisons, leurs effets sur l'organisme et leur identification.

**Widget** : petite application qui s'intègre à une page Web et qui peut également servir de lien, ou afficher des informations d'un autre site.

